



Dossier maladie professionnelle apres transaction

Par **HAHA**, le **16/12/2016** à **00:34**

Bonjour,

En fin 2014 j'étais en arret de travail déclarer par min medecin traitant et suivie au retour par le medecin du travail min eta de santé s'est degrader mon ex employeur me licencier en Avril 2016 pour une faute grave que j'ai contester et expliquer vu mon eta morale mon ex employeur me propose une transaction que j'ai signer 5 moi plutard parceque sa commencer a serrer au niveau finacier.

Je suhaiterais savoir si je pourais depser un dssier de demandereconnaissance de maladie professinelle phsechique pour pouvoir assuerer lavenir de ma famille vue mon etad de santé

Par **fenides ali**, le **16/12/2016** à **01:35**

bonsoir

oui vous pouvez déposez une demande de reconnaissance de maladie professionnelle mais c est pas dit que ca va etre accepter.

telecharger le formulaire a remplir

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1344>

Puis aller voir votre médecin traitant et discuter en avec lui.

Il acceptera peut être de vous remplir un certificat médical attestant de la maladie que vous avez.

vous envoyer le tout a votre caisse et vous attendre la réponse.

voila pour les démarches. Sans préjugés de la maladie que vous avez et qui ne concerne que vous.

Sachez qu'il est peut probable que la maladie que vous avez fasse partie des tableaux prévu par la loi, et que les delais semblent eloignes c est pour cette raison qu'il faudra cocher. demande de reconnaissance et non pas declaration

cordialement